# PERSONNEL EDUCATIF D'INTERNAT - Service Mineurs Non Accompagnés

AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

**Pôle :** Pôle des solidarités humaines

**Direction :** Direction de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille

**Référence du poste :** 560

## DESCRIPTION DU POSTE

*Le personnel éducatif assure une prise en charge et un accompagnement individuel des enfants accueillis favorisant leur autonomie, leur développement ainsi que leur insertion.*

## IDENTIFICATION DU POSTE

### Cadre d'emploi de référence
> Cat B de la filière sociale - Fonction Publique Hospitalière

### Cadre d'emploi d'accès
> Identique au cadre de référence

### Positionnement hiérarchique
> Sous l'autorité hiérarchique du Chef de service éducatif

> Groupe Mineurs Non Accompagnés âgés de 12 à 19 ans confiés au Département

### Résidence administrative/Territoire
> Pour nécessité de service, il peut être amené à assurer sa fonction sur la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille

> Collège Amans-Joseph-Fabre 2, boulevard Belle-Isle 12000 RODEZ

### Domaine d'activité
> Protection de l'enfance

## MISSIONS

### Le rôle de référent éducatif
> Chaque personnel éducatif est référent d'un ou de plusieurs jeunes

> Il vérifie lors de l'admission que le dossier soit complet (autorisations…), explique le livret d'accueil et ses composantes (règlement de fonctionnement et règles de vie du groupe)

> Il veille au respect du calendrier et de ses échéances

> Il est chargé de la mise en œuvre et de la coordination du projet individuel de la personne accueillie

> Il note ses observations, démarches, concernant les jeunes confiés dans les supports prévus à cet effet

> Il établit des bilans permettant de faciliter et contrôler les démarches engagées, d'ajuster le projet, et de vérifier que les objectifs sont atteints

> Il peut être amené à participer aux audiences des jeunes dont il est référent

> Il rend compte de ses missions au chef de service lors de la réunion hebdomadaire d'équipe

> Pour l'ensemble de ces missions, il assure la traçabilité d'actions, d'observations et de transmissions via l'outil informatique mis à disposition

### L'encadrement et l'accompagnement

> Le personnel éducatif est chargé de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions transcrites dans le document individuel de prise en charge ou dans le contrat de séjour le cas échéant ainsi que du projet personnalisé d'accompagnement

### Le travail éducatif au quotidien

> Il accompagne les jeunes accueillis dans les démarches d'accès aux droits, aux soins, à la scolarité et/ou à la formation

> Il assure le suivi des jeunes en situation d'insertion professionnelle en étroite collaboration du référent

> Il facilite l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées. Dans cette perspective, il instaure des relations partenariales avec les entreprises locales et les associations socio-professionnelles et sportives

> Il doit avoir une vigilance et une attention renforcée auprès d'un public particulièrement fragile et vulnérable

> Il organise et anime des activités avec les personnes accueillies, il stimule les capacités sociales, affectives, intellectuelles et psychomotrices des personnes accueillies

> Il contribue par des techniques d'approche pédagogique et méthodologique, à réguler les dysfonctionnements émotionnels et relationnels des personnes

> Il assure un accompagnement et une aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

> Il veille au bien-être, ainsi qu'à la sécurité matérielle et affective des usagers. Il a un devoir d'alerte, auprès du chef de service, concernant les situations confiées

> Le personnel éducatif s'assure, pour chaque usager dont il a la charge, que les moyens mis en œuvre correspondent à ses besoins et aux objectifs fixés. A cette fin, il veille à offrir les conditions de protection (devoir de surveillance) et d'éducation nécessaires aux personnes accompagnées

> Il favorise l'accès à la culture, à la citoyenneté, aux loisirs des personnes accueillies

> Il prépare l'orientation après la majorité vers des dispositifs de droit commun

### Le projet éducatif

> Le personnel est chargé : D'élaborer des propositions de projets en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, en assurant l'information directe ou indirecte (via le référent ASE selon les situations) de la famille et en recherchant chaque fois que possible son adhésion, d'élaborer des propositions chaque fois que la situation le nécessite, au minimum à chaque échéance, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, de soumettre ses propositions au responsable de service avant transmission, de préparer, en fonction des objectifs fixés et de l'observation réalisée, une orientation adaptée

> L'accompagnement par les personnels éducatifs se traduit par l'élaboration et le suivi de projets d'action sociale individuels, globaux et cohérents dans le cadre de l'accompagnement éducatif auprès des jeunes

### Missions complémentaires

> Les personnels éducatifs peuvent être amenés à accueillir et encadrer des stagiaires (moniteur éducateur en référence au projet et à la durée de stage)

## COMPÉTENCES ET APTITUDES

### Compétences métier

> Connaître le cadre juridique et législatif de son intervention et les dispositifs et procédures sociales qui y sont rattachées

> Connaissance des procédures administratives concernant les jeunes MNA

> Connaissance du droit des étrangers (CESEDA)

> connaître les acteurs de l'enfance dans les champs judiciaire, social, éducatif… les structures d'insertion et d'apprentissage professionnelles

> Posséder des capacités de diagnostic, d'analyse, de synthèse et de rédaction

> Être en capacité de conduire des projets d'action éducative

> Évaluer le degré d'autonomie de la personne

> Établir une juste distance relationnelle

> Maîtriser les techniques d'écoute, d'entretien, de réunion, de communication orale ou écrite

> Traiter et tendre à résoudre les situations agressives ou conflictuelles

> Savoir recueillir les informations nécessaires à l'évaluation de la situation de la personne

### Aptitudes requises

> Savoir gérer les difficultés de communications avec des usagers en souffrance, et présentant des troubles du comportement

> Savoir appréhender le stress lié à l'imprévu, à l'urgence et à des situations de crise, et de détresse

> Posséder des capacités de polyvalence et d'adaptation

> Savoir poser une autorité légitime

> Respecter l'évolution de la personne dans son projet de vie

> Savoir organiser et gérer son temps de travail au travers d'une multiplicité de consignes

> Posséder un équilibre psychologique et une stabilité émotionnelle

> Avoir des aptitudes au travail d'équipe pluridisciplinaire

### Formation et expérience

> Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

## CONDITIONS D'EXERCICE

### Contexte du poste/contraintes

> Contraintes d'internat : travail les week-end, et dans le cadre d'une prise en charge en hébergement

> Prise en charge d'un public difficile et peu structuré, souvent en situation d'urgence et de détresse, voire de violence

> Risque de dangers physiques ou psychiques : agressions, menaces ou insultes des personnes prises en charge

> Lieu de travail nécessitant de nombreux déplacements dans le cadre de la prise en charge – Permis B indispensable

> Mobilité en cas de besoin sur les différents services

> Respect du secret professionnel, nécessité de discrétion et de confidentialité